

# Analyse



**Pourquoi parle-t-on  
(ou ne parle-t-on pas)  
de « finance sociale »**

Réseau

**Financité**

Ensemble, changeons la finance



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

*Orienter certains placements vers des projets utiles constitue une manière de financer les nombreux défis sociaux et environnementaux (exclusion, transition énergétique, chômage...). En Belgique, on parle de « finance solidaire », mais dans d'autres pays on préfère parler de « finance sociale ». Que recouvrent ces deux notions et d'où viennent ces différences de dénomination ?*

**En quelques mots :**

- Comparer la définition de la *finance solidaire*, plus inclusive, et celle de la *finance sociale*
- Situer la variation dénominationnelle en fonction des usages géographiques
- Envisager l'utilité sociale et les relations de financements comme le centre névralgique de ces enjeux

**Mots clés liés à cette analyse :** finance sociale, finance solidaire, utilité sociale, SIB.

## **1 Finance sociale ou solidaire ? Enjeux d'une variation dénominationnelle**

Finance « sociale » ou « solidaire », parfois même finance « alternative » ou « durable »... Qu'est-ce qui se cache derrière ces qualificatifs ?

### **1.1 La social finance à l'anglo-saxonne**

Est social ce qui est au cœur des relations humaines, ce qui est relatif aux rapports entre un individu et le reste de la société<sup>1</sup>.

Le terme de « finance sociale » est très peu utilisé en Europe, où l'on préfère parler de « finance solidaire ». La *social finance*, ou sa traduction canadienne « finance sociale », est empreinte d'une forte tradition anglo-saxonne. Par exemple, aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni le terme de *social finance* et son synonyme, *social investment*, sont utilisés indifféremment pour désigner la mise à disposition et l'utilisation d'un financement dans le but de générer des rendements à la fois sociaux et financiers<sup>2</sup> pour le bien collectif.

1 Définition Larousse [http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/social\\_sociale\\_sociaux/73133](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/social_sociale_sociaux/73133).

2 Traduction issue du Glossaire de Big Society Capital : <https://www.bigsocietycapital.com/glossary>

Pour étendre sa portée et son ampleur, la finance sociale s'appuie sur des sources de financement diversifiées : État, citoyens, secteur privé. Que ce soit par le biais de banques commerciales éthiques, de coopératives financières, de la micro-épargne collective, ou encore de financement participatif, les projets à plus-value sociale, dont les spécificités sont assez mal perçues par les prêteurs classiques, voient ainsi augmenter leurs chances d'être financés.

## 1.2 « Finance solidaire », « finance sociale » : quelle(s) différence(s) ?

En Belgique ou en France, on préfère parler de finance « solidaire ».

Emprunté au latin juridique *solidus*, « solidaire » fait référence au tout, à la totalité. Ceci explique que le terme soit utilisé pour désigner « un rapport de dépendance mutuelle des individus à un tout commun (famille, entreprise, nation, nature, etc.) »<sup>3</sup>. Est solidaire ce qui témoigne de la volonté de trouver une alternative à des besoins inassouvis, et de s'engager pour trouver une réponse à la contestation de l'ordre social établi. En cela, le terme de « solidaire » inclut, contrairement à celui de « social », les préoccupations environnementales et celles de bien-être collectif, de justice sociale et économique<sup>4</sup>.

Dans nos contrées, l'expression « finance solidaire » serait donc *a priori* plus inclusive que celle de « finance sociale ». Tandis que, dans les faits, aux États-Unis, lorsque l'on parle de *social finance*, on fait principalement référence à la microfinance<sup>5</sup> et au crowdfunding<sup>6</sup>.

En Belgique, selon la définition du Label Financité & Fairfin, les produits financiers solidaires, quant à eux, « sont des prêts, des investissements ou des dépôts qui visent à favoriser la cohésion sociale par le financement collectif de projets ou d'entreprises qui présentent une valeur ajoutée pour l'homme, la culture et/ou l'environnement »<sup>7</sup>.

## 2 Un point commun : l'utilité sociale

---

3 Ould Ahmed, Pepita. « La solidarité vue par l'économie sociale et solidaire », *Tiers Monde*, vol. 204, n° 4, 2010, pp. 181-197.

4 *Ibidem*.

5 Définition Finansol : « Produits financiers adaptés à des populations à faibles revenus, exclues du système bancaire traditionnel » <https://www.finansol.org/quelques-definitions/>.

6 Financement participatif, ensemble de techniques pour « lever des fonds » principalement sur internet <http://www.crowdlending.fr/le-crowdfunding-definition-reglementation-avantages-et-inconvenients/>.

7 Financité, « Règlement du label de finance solidaire Financité & Fairfin » [en ligne]. Disponible sur [https://www.financite.be/sites/default/files/reglement\\_du\\_label\\_financite\\_fairfin\\_2016\\_0.pdf](https://www.financite.be/sites/default/files/reglement_du_label_financite_fairfin_2016_0.pdf)

**Pourquoi parle-t-on (ou ne parle-t-on pas) de « finance sociale » ?**

## 2.1 Les acteurs de l'utilité sociale

Littéralement, l'utilité sociale concerne ce qui est utile à la société. Traditionnellement, elle est du ressort des pouvoirs publics puisque ce sont eux qui sont supposés gérer la vie des citoyens. Or, bien souvent, la finance solidaire apparaît dans un environnement confronté à des problèmes de société que les pouvoirs publics ne parviennent pas toujours à financer et à prendre en charge du fait, principalement, de la baisse des financements publics. Du coup, c'est le monde associatif, les fondations et la société civile qui en viennent à endosser et à financer des projets d'utilité sociale. Au Royaume-Uni, les *charities* sont au coeur de la société ; c'est le cas aussi aux États-Unis, où les fondations sont incontournables dans la politique sociale nationale au sens large (éducation, emploi, etc.). En 2007, par exemple, le mécénat des fondations américaines représentait environ 120 milliards de dollars<sup>8</sup>.

Les porteurs d'activités dites d'utilité sociale peuvent aussi être issus du secteur privé. Il s'agit, alors, de structures qui n'ont pas qu'un but lucratif, mais qui poursuivent aussi un objectif social. On parle, dans ce cas, de *social business*.

Bref, comme on le voit, la société dans son ensemble s'organise pour répondre aux problèmes qu'elle rencontre.

## 2.2 Des exemples de finance sociale

L'idée selon laquelle il est possible de recourir au capital privé pour améliorer la société existe depuis des décennies, mais tous les pays ne la traduisent pas de la même manière. La définition donnée et le terme employé vont influencer l'application concrète de cette finance sur le terrain (en termes d'acteurs impliqués, de domaines concernés, etc.).

### 2.2.1 L'empreinte du monde anglo-saxon

---

8 « American Favor Private Giving, People-to-People » U.S. Department of State, International Information Programs, 2007

Les analyses et articles fleurissent pour présenter le Royaume-Uni comme le leader mondial en matière de développement de la finance sociale<sup>9</sup>. En 2010, le Royaume-Uni a instauré la première obligation à impact social (OIS), en anglais : Social Impact Bond (SIB)<sup>10</sup>. Les OIS sont emblématiques de la *social finance* à l'anglo-saxonne. Ce sont des obligations financières émises par les pouvoirs publics auprès d'acteurs privés afin de financer des projets sociaux. Si les résultats, en termes de rendement social, sont atteints, alors le pouvoir public rembourse les investissements privés. Ces OIS se sont diffusées par la suite aux États-Unis, au Canada, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Belgique<sup>11</sup>.

Depuis son premier OIS, lancé en 2010, le Royaume-Uni en a mis en place plusieurs dizaines d'autres, le plus souvent avec le soutien de fondations. Le Royaume-Uni, comme les États-Unis ou le Canada, se concentre sur les enjeux sociaux de l'exclusion sociale et financière, de l'emploi des jeunes et de l'aide au logement. Dans le même ordre d'idée, aux États-Unis, c'est principalement l'Office of Social Innovation, créé en 2009 par Obama, qui va prendre en charge la *social finance*, en collaborant avec le Social Innovation Fund pour financer et subventionner les organismes sans but lucratif qui agissent pour la formation et l'emploi, le logement et l'éducation.

Comme elle émane d'opérateurs privés, cette finance sociale serait d'empreinte plutôt libérale (au sens de « autonomie de la société civile ») et compléterait le rôle de l'État en assurant un relais des politiques sociales.

### 2.2.2 En Europe occidentale

Si les problématiques sociales sont peu ou prou les mêmes en Europe occidentale que dans le monde anglo-saxon, la manière de les appréhender et de considérer l'aspect « société » diffère. Ainsi, la France, pays traditionnellement très étatique, a beaucoup de réticences à s'investir dans les Social Impact Bond, puisque, cela signerait un cruel aveu d'échec de l'État-providence<sup>12</sup> et d'une capitalisation du social.

---

9 <http://www.youphil.com/fr/article/06588-finance-sociale-G8-Royaume-Uni-bourse>  
[http://www.liberation.fr/planete/2013/06/18/le-g8-uni-contre-le-fleau-de-l-evasion-fiscale\\_911902](http://www.liberation.fr/planete/2013/06/18/le-g8-uni-contre-le-fleau-de-l-evasion-fiscale_911902)  
<http://www.slate.fr/story/94897/finance-sociale>  
[http://www.lemonde.fr/economie/article/2016/10/18/au-royaume-uni-la-finance-n-est-plus-reine\\_5015652\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2016/10/18/au-royaume-uni-la-finance-n-est-plus-reine_5015652_3234.html)

10 [https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/mb\\_social\\_impact\\_bonds\\_rev\\_templ.pdf](https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/mb_social_impact_bonds_rev_templ.pdf)

11 [http://www.liberation.fr/futurs/2016/02/21/les-obligations-a-impact-social-vont-debarquer-en-france\\_1434928](http://www.liberation.fr/futurs/2016/02/21/les-obligations-a-impact-social-vont-debarquer-en-france_1434928)

En Belgique, les OIS existent depuis peu, mais peinent à s'imposer comme solution centrale (une seule OIS, Duo for a Job<sup>13</sup>, fonctionne actuellement en Belgique). En fait, puisque ces nouveaux produits financiers permettent à des acteurs privés de faire un bénéfice sur une action sociale, nombreux sont les observateurs qui, comme Frédéric Simonart, administrateur délégué de Duo for a Job, ou encore Bernard Horenbeek, directeur de Crédal et vice-président de la Febea<sup>14</sup>, craignent une accélération du désengagement de l'État.

Il semble donc cohérent que, dans la terminologie francophone, « finance solidaire » soit plus usuel que « finance sociale », car cette démarche financière vise à articuler activité économique, lien social, respect de l'environnement et démocratie économique.

### **3 Et si on parlait plutôt de « finance sociétale » ?**

Le terme « sociétal » désigne ce qui est supra-individuel et englobe les relations humaines, le social, tout en y associant l'environnement, l'économie, la gouvernance, dont la déclinaison est le développement durable<sup>15</sup>. Le sociétal fait référence aux relations entre toutes les composantes de la société<sup>16</sup>. La volonté de la finance sociale, solidaire ou durable n'est-elle pas de s'inscrire dans une dynamique globale, associant toutes les sphères de la société ?

Il semble particulièrement difficile de définir la finance sociale en fonction de ses pratiques, de ses destinataires, de sa mission sociale ou de sa gouvernance. Pourquoi, dès lors, ne pas la penser comme une dynamique globale entre tous ces éléments ? Dans le langage courant, on peut penser que le terme « solidaire » est connoté comme étant politiquement de gauche, puisqu'associé à l'interventionnisme social et utilisé par les ONG, les associations, les syndicats de salariés, etc. Le terme de « sociétal », quant à lui, veut désigner ce « tout » que l'ensemble de la société compose, indifféremment d'un quelconque positionnement politique. Dans ces

12 « Intervention de l'État dans le domaine social [...] cette conception s'oppose à celle de l'État-gendarme, limitant le rôle de l'État à des fonctions régaliennes (justice, police, défense nationale) » <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/finances-publiques/protection-sociale/definition/qu-est-ce-que-etat-providence.html>

13 cf [https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/mb\\_social\\_impact\\_bonds\\_rev\\_templ.pdf](https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/mb_social_impact_bonds_rev_templ.pdf) page 4

14 <http://www.alterechos.be/et-si-le-prive-etait-lavenir-de-linnovation-sociale/>  
« Social Impact Bonds : Win-win ou marché de dupe » - Étude SAW-B [http://www.saw-b.be/spip/IMG/pdf/a1403\\_sib.pdf](http://www.saw-b.be/spip/IMG/pdf/a1403_sib.pdf)  
<http://www.alterechos.be/social-impact-bonds-on-na-pas-fini-den-parler/>

15 Les dossiers de l'économie sociale : Économie, social... et environnement ? Etude SAW-B <http://www.saw-b.be/EP/2007/EtudeESDD.pdf>

16 Définition Larousse

conditions, peut-être que la dénomination « finance sociétale », plus neutre et plus rassembleuse, serait celle à favoriser et à recommander ?

## 4 Conclusion

Les contours exacts de la finance sociale semblent difficiles à déterminer, notamment parce qu'ils varient selon les régions. Les étapes de la construction de cette finance ont eu de nombreuses conséquences sur l'appréciation qui en est faite aujourd'hui. Dans les pays à tradition libérale, la finance sociale complète les fonctions de l'État au sein de la société. Tandis que, dans les pays à tradition plus étatique, la finance solidaire s'inscrit dans une dynamique plus inclusive, considérant les changements sociétaux comme une perspective globale. Compte tenu de cette variation, peut-être que penser la finance solidaire comme « sociétale » serait plus fédérateur ?

*Lison Lopez*

*Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.*

*Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :*

***Finance et société :***

*Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.*

***Finance et individu :***

*Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.*

***Finance et proximité :***

**Pourquoi parle-t-on (ou ne parle-t-on pas) de « finance sociale » ?**

*Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.*

Depuis 1987, des associations, des citoyens et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

Le Réseau Financité est reconnu par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.

**Pourquoi parle-t-on (ou ne parle-t-on pas) de « finance sociale » ?**